

COMMUNIQUÉ

Premiers effets de la réforme Blanquer de la voie professionnelle sur les concours de recrutement

Alors que la chute de 17,4 % du nombre d'inscrit-es aux concours PLP n'était déjà pas bon signe, le couperet est tombé avec cette annonce du ministère : 1340 postes sont offerts à l'externe, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2019 (moins 95 postes). Certes, cette crise de recrutement touche aussi d'autres domaines du 2nd degré mais c'est en lycée professionnel qu'elle est la plus prégnante !

Ces chiffres en baisse sont le résultat de la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que parmi les disciplines les plus touchées se trouvent nombre de disciplines parmi les plus impactées par la réforme : 23,1 % de postes en moins en Lettres-Anglais, 20 % en Lettres-Espagnol, 12,3 % en Lettres-Histoire géographie. Mais l'hémorragie touche aussi l'enseignement professionnel : baisse de recrutement d'un tiers en Bâtiment option Peinture-revêtements, de 15,4 % en Commerce-vente. En regardant l'évolution depuis 2016, les chiffres font peur ! En Gestion-administration, le nombre de places a été presque divisé par 3 ! En Lettres-Histoire-Géographie, les postes ouverts au concours externe ont diminué plus que de moitié !

Il y a donc urgence. Urgence à abandonner la réforme Blanquer de la voie professionnelle. Urgence à mettre en place d'une politique de pré-recrutement ambitieuse, qui ne prendrait pas la forme d'une pré-contractualisation, mais qui offrirait à nos futur-es collègues des conditions d'entrée dans le métier qui soient dignes : une formation de deux ans sous statut d'élèves-professeur-es comme cela a déjà pu exister avec succès dans le passé.

Mais que fait le ministère ? Rien !

Le groupe de travail sur la question spécifique du CAPLP, promis depuis des années, ne s'est réuni pour le moment qu'une seule fois, la seconde réunion ayant été reportée sine die. M. le Ministre, qu'attendez-vous pour agir ? Qu'il n'y ait plus d'enseignant-es titulaires pour enseigner en lycée professionnel ? Si là est votre but, soyez en sûr, le SNUEP-FSU vous a démasqué !